



MASTRAD ANNONCE : AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE DE 720 K€

Paris, le 28 août 2019 – MASTRAD (EURONEXT GROWTH : ALMAS ; ISIN : FR0004155687), marque innovante dans les ustensiles de cuisine annonce la réalisation d'une émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier

Il est précisé que l'augmentation de capital avec suppression du DPS, objet du présent communiqué, n'est pas soumise à l'établissement d'un prospectus visé par l'AMF.

Contexte et objet de l'opération

MASTRAD annonce avoir réalisé dans la journée du 28 août 2019 une émission de 719.999,10 euros dans le cadre d'une augmentation de capital réservée au prix de 0,45 € par action, suivant procès-verbal du président du conseil d'administration de ce jour. Cette opération contribue au renforcement des fonds propres pour accompagner la commercialisation de la nouvelle gamme de produits connectés.

Cadre juridique de l'opération – Nature de l'opération

Le conseil d'administration du 25 juin 2019 a décidé le principe d'une émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier, en vertu de la délégation qui lui a été conférée aux termes des 10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} résolutions de l'assemblée générale mixte du 18 décembre 2018. Suivant procès-verbal du 22 juillet 2019, le président du conseil d'administration a procédé à la mise en œuvre de l'opération comme suit :

Caractéristiques de l'émission

Cette émission a porté sur 1.599.998 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,14 € chacune émises au prix unitaire de 0,45 €, correspondant à une augmentation de capital d'un montant nominal de 223.999,72 € et d'une prime d'émission de 495.999,98 €, soit un produit brut total égal à 719.999,10 €.

Le prix de souscription de 0,45 € l'action, représente 91,84% du dernier cours coté à la date de fixation du prix d'émission (0,49 €), il est supérieur à la moyenne pondérée, décotée au maximum de 30%, des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la décision du Conseil d'administration, conformément aux termes de la délégation de l'assemblée générale du 18 décembre 2018.

Les 1.599.998 actions ordinaires seront soumises à toutes les dispositions statutaires et seront assimilées aux actions anciennes. Elles seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth sur la même ligne de cotation que les actions de la Société d'ores et déjà cotées.

Les 1.599.998 actions ordinaires représentent respectivement 8,51 % du capital et 7,08 % des droits de vote.

Cotation des actions nouvelles

Les actions nouvelles seront entièrement assimilées aux actions existantes à compter de leur cotation – code ISIN FR0004155687.


Incidence de l'émission sur la répartition du capital et des droits de vote

Actionnaires	Avant Augmentation de capital août 2019				Après Augmentation de capital août 2019			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre droits de vote	% de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre droits de vote	% de droits de vote
MASTRAD Finance (1)	4 737 293	27,54%	8 498 540	40,46%	4 737 293	25,19%	8 498 540	37,59%
Mandataires sociaux		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%
<i>Mathieu LION</i>	1 622 243	9,43%	1 622 243	7,72%	1 622 243	8,63%	1 622 243	7,18%
<i>Thibault HOUELLEU</i>	16 741	0,10%	33 482	0,16%	16 741	0,09%	33 482	0,15%
<i>Timothy RAMIER</i>	5	0,00%	10	0,00%	5	0,00%	10	0,00%
<i>Claude RAMEAU</i>	-	0,00%	-	0,00%	-	0,00%	-	0,00%
<i>Sabine BERNERT</i>	50	0,00%	100	0,00%	50	0,00%	100	0,00%
Autres actionnaires nominatifs	543 448	3,16%	570 014	2,71%	543 448	2,89%	570 014	2,52%
Auto détention	8	0,00%	-	0,00%	8	0,00%	-	0,00%
BELUGA SCI (2)	151 698	0,88%	151 698	0,72%	151 698	0,81%	151 698	0,67%
Operation Public		0,00%		0,00%	1 599 998	8,51%	1 599 998	7,08%
	10 131 244	58,89%	10 131 244	48,23%	10 131 244	53,88%	10 131 244	44,81%
TOTAL	17 202 730	100%	21 007 331	100%	18 802 728	100%	22 607 329	100%

(1) dont 95% détenus directement et indirectement par M. Mathieu Lion et 5% par Thibault Houelleu

(2) société civile immobilière au capital de 2000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 533 383 469 détenue à 80% par Mathieu Lion et 20% par Thibault Houelleu

Conseil de la Société – Listing Sponsor


A propos de MASTRAD (www.mastrad-paris.fr) Créé en 1994, MASTRAD dispose d'un savoir-faire reconnu dans la création, conception, fabrication en sous-traitance et distribution de produits innovants pour la cuisine avec un positionnement moyen haut de gamme. Avec plus de 400 références, MASTRAD propose une large gamme de produits alliant fonctionnalité, ergonomie, qualité, nouveaux matériaux, technique et design. En 20 ans, MASTRAD a su acquérir une solide notoriété auprès du grand public et des distributeurs tant en France qu'à l'international avec une présence dans une cinquantaine de pays.



MASTRAD est coté sur Euronext Growth à Paris

Code ISIN : FR0004155687 – Mnémo : ALMAS


CONTACTS

Mastrad Thibault Houelleu – Directeur général délégué Tél. : 01 49 26 96 00 investisseurs@mastrad.fr